

DG-2020-020

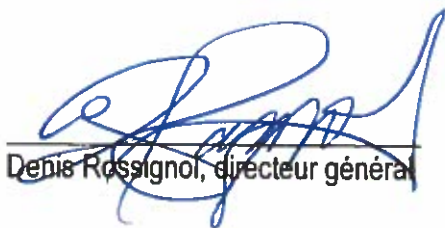
Date : le 7 juillet 2020

**AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires***

**Objet : Délégation de M. Denis Rossignol au Conseil d'administration de la Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau (MCVG)**

**CONSIDÉRANT** que la MCVG demande au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de nommer un représentant au Conseil d'administration de la Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau.

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL AUTORISE**, au nom du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, sa délégation à siéger à titre de représentant au Conseil d'administration de la Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau (MCVG).



Denis Rossignol, directeur général



Louis-Philippe Larivière, secrétaire général